

## DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

**ISNARD**

**Nicolas**

Élu(e) ou nommé(e) le : 15/05/2020

Déclaration déposée le : 29/07/2020 11:00:18

### Renseignements personnels :

Année de naissance : 06/10/1970

Adresse :

**1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration**

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

**2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration**

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

**3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration**

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : SEMISAP de 06/2020 à 12/2020 PrésidentDirecteurGeneral	2020 : 0 € Brut

**4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination**

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

**5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin**

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
	Employeur : journaliste sportive

**6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts**

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	

## 7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
maire de 06/2020 à 07/2020 Commentaire : indemnité mensuelle nette avant PAS à partir de mai 2020 et pour la durée du mandat	2020 : 2671 € Net
CONSEILLER REGIONAL de 06/2020 à 07/2020 Commentaire : Indemnité mensuelle avant PAS depuis décembre 2015 et pour la durée du mandat	2020 : 2410 € Net
président de conseil de territoire de 06/2020 à 07/2020 Commentaire : indemnité mensuelle avant PSA pour la durée du mandat	2020 : 1603 € Net
président EPF PACA de 06/2020 à 07/2020	2020 : 0 € Net
président du CCAS de Salon de 06/2020 à 07/2020	2020 : 0 € Net
président du conseil de surveillance du centre hospitalier de Salon de 06/2020 à 07/2020	2020 : 0 € Net

### Observations

*Je soussigné Nicolas Isnard certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.*

*Fait, le 29/07/2020 11:00:18*

*Signature : Nicolas Isnard*